

**LETTRE MENSUELLE : MARS 2013**



*Matin dramatique du mardi 12 mars 2013 à Businde en commune Gahombo, Province Kayanza : fusillade meurtrière par des agents de la police nationale dans la foule des adeptes de NGENDAHIMANA Eusébie, rassemblés pour prier comme de coutume chaque mois à cette même date. Bilan : 9 morts sur le champ, une trentaine de blessés.*

**Introduction.**

Dans la présente lettre, nous partagerons avec nos lecteurs la situation des droits humains à travers une analyse des atteintes au droit à la vie durant tout le premier trimestre 2013.

Le mois de mars 2013 a été marqué par une campagne d'assistance judiciaire des dossiers de viol et autres infractions dans plusieurs provinces du pays. Dans la présente lettre, nos lecteurs auront droit de connaître les résultats atteints du moment que cette activité fait partie des priorités de l'APRODH.

**I.Des atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique.**

L'année 2013 a débuté avec une recrudescence de la violence. Dans certaines provinces du pays comme celles du nord, la forte criminalité a été caractérisée par des enlèvements de personnes qui ont été assassinés à la suite. Ainsi par exemple, deux corps personnes qui n'ont pas pu être identifiées ont été retrouvés flottant l'un sur les eaux de la rivière Akayave (Kayanza), l'autre sur la Ruvubu (au niveau de la commune Muhanga). D'autres découvertes macabres de corps de personnes qui avaient été sauvagement tuées avant d'être jetées dans la brousse ont eu lieu à Muyinga(Buhinyuza) et à Makamba(Kayogoro). Plusieurs personnes ont également subi des coups et blessures qui ont laissé de lourdes séquelles dans leur physique.

Province	Nombre de personnes tuées			Nombre de personnes blessées			Totaux	
	Janvier	Février	Mars	Janvier	Février	Mars	Tués	Blessés
Bubanza	1	1	3	9	6	0	5	15
Bujumbura Mairie	4	-	1	0	-	0	5	0
Bujumbura Rurale	5	1	1	0	0	0	7	0
Bururi	-	3	2	-	3	4	5	7
Cankuzo	8	1	1	7	5	6	10	18
Cibitoke	1	2	7	5	5	1	10	11
Gitega	2	-	2	1	0	0	4	1
Kayanza	11	4	10	6	1	38	25	45
Karusi	-	-	-	-	-	-	-	-
Kirundo	0	7	0	1	5	3	7	9
Makamba	-	3	2	-	3	1	5	4
Muramvya	0	2	1	1	0	5	3	6
Muyinga	4	2	3	3	1	4	9	8
Mwaro	4	2	4	16	13	18	10	47
Ngozi	2	0	2	2	0	2	4	4
Rutana	-	-	1	-	-	2	1	2
Ruyigi	1	1	0	3	3	2	2	8
<b>Totaux</b>	<b>43</b>	<b>29</b>	<b>40</b>	<b>54</b>	<b>45</b>	<b>86</b>	<b>112</b>	<b>185</b>

Au mois de mars, les cas d'atteintes au droit à la vie ont trop augmenté suite aux tueries perpétrées à Businde dans les rangs des fidèles de NGENDAHIMANA Eusébie. Face au drame de Businde, alors que la police recevait des félicitations de la part de l'autorité gouvernementale dépêchée sur le lieu, tous les défenseurs des droits humains se sont posés par contre la question de savoir si fusiller des personnes sans défense était la voie appropriée pour disperser et décourager les rassemblements interdits. D'autre part, nous pensons que les croyants ne sont pas exonérés de l'observation des décisions administratives. Ainsi, sans être exhaustifs, les cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique enregistrés dans tout le pays au cours du premier trimestre 2013 s'élèvent à 115 tués et 186 blessés (cfr tableau ci-après).

## **II. De la campagne d'assistance judiciaire aux dossiers de viol et autres infractions**

Entre autres activités de l'APRODH, le mois de Mars a été dominé par une campagne d'assistance judiciaire des dossiers de viol et autres infractions dans les provinces Makamba, Kayanza, Muyinga, Karusi, Kirundo et Muramvya. Cette activité a été organisée en collaboration avec les Tribunaux de Grande Instance. En l'espace de deux semaines (du 04 au 15 mars), 88 dossiers ont été pris en délibéré sur 172 dossiers de vulnérables qui ont été plaidés. Douze (12) avocats ont été affectés par équipes de deux par siège, l'un plaidant pour les parties civiles, l'autre en faveur des prévenus. Les résultats de l'activité sont consignés sur le tableau suivant:

<i>TGI</i> <i>Nb.dossiers</i>	<i>TGI Makamba à la prison de Rumonge</i>	<i>TGI Kayanza à Ngozi</i>	<i>TGI Karusi à Karusi</i>	<i>TGI Kirundo à Kirundo</i>	<i>TGI Muyinga à Muyinga</i>	<i>TGI Muramvya à Muramvya</i>	<b><i>Totaux</i></b>
<i>Dossiers plaidés</i>	34	26	31	47	30	4	<b>172</b>
<i>Pris en délibéré</i>	22	11	13	23	17	2	<b>88</b>
<i>Remis</i>	12	15	18	24	13	2	<b>84</b>

Ces résultats sont d'autant satisfaisants du moment que l'APRODH considère que les dossiers mis en délibéré sont terminés et qu'au bout de quelques jours, le détenu peut connaître son sort au lieu de rester dans une impasse sans fin.

## **III. Conclusion**

Notre constat pour ces trois premiers mois de l'année est que les droits humains ont été lamentablement violés. L'indicateur en est le nombre toujours croissant des cas de meurtres et d'assassinats de citoyens pour motifs divers, sans parler de la torture qui refait surface dans l'administration et dans les corps de défense et de sécurité. Les cas de cadavres de personnes retrouvées dans les rivières et dans les brousses ne peuvent que ressusciter le souvenir à peine dissipé des enlèvements suivis d'exécutions extrajudiciaires qui ont jalonné les deux dernières années.

Par rapport aux attitudes de l'Administration et des forces de sécurité face à des conflits tels que celui qui oppose l'Administration et les adeptes d'Eusébie, l'APRODH estime que la violence ne fait que renforcer l'extrémisme et que seule la loi doit être appliquée pour éviter la réédition des bavures. A ce titre, l'APRODH recommande que tous les agents de la police ainsi que leurs chefs impliqués dans les tueries de Businde soient traduits en justice et que les sanctions prévues par la loi leur soient appliquées. Aussi, un renforcement des capacités s'avère-t-il indispensable pour tous les corps de police afin que dans leurs interventions, ils sachent quoi faire et comment le faire dans le strict respect des droits humains.

D'autre part, nous pensons que les croyants ne sont pas exonérés du respect des décisions administratives.

Par rapport aux activités d'assistance judiciaire, l'APRODH s'apprête à les intensifier pour rester aux côtés des justiciables en général et des détenus vulnérables en particulier, l'Organisation reste persuadée que le peuple burundais ne pourra jamais jouir de la paix et se stabiliser à tous points de vue sans l'accès à une justice équitable.